

# Fortis Luxembourg Finance émet un nouveau produit structuré: COUPON NOTE 1 SUSTAINABLE

**FLASH  
INVEST**

Octobre 2009

Document promotionnel



**BNP PARIBAS  
FORTIS**

La banque et l'assurance d'un monde qui change

## Produit structuré



6 ans



Remboursement à 100%  
de la valeur nominale à  
l'échéance



Coupons annuels  
compris  
entre 0 et 10% (brut)



Profil conservateur  
à neutre



Précompte mobilier  
de 15%

## Panier des 20 actions

Entreprise	Secteur
ABB Ltd	Equipement industriel
Air Liquide	Chimie
AT&T Inc.	Télécoms
Bank of China Ltd	Finance
Cie de Saint-Gobain SA Matériaux de construction	
Danone SA	Consommation
GDF Suez SA	Energie
Google Inc.	Technologie
Kon. Philips Electronics NV Electronique	
Microsoft Corporation	Technologie
MTR Corporation Ltd	Industrie
Novartis SA	Soins de santé
Pfizer Inc.	Soins de santé
Potash Corp. of Saskatchewan (USA) Matériaux de base	
Research in Motion Ltd	Technologie
Royal Dutch Shell plc	Energie
Schlumberger Ltd	Energie
Telefonica SA	Télécoms
Veolia Environnement	Services
Wal-Mart Stores Inc.	Distribution

**Vos choix d'investissement ne sont pas neutres.** En optant pour la nouvelle obligation structurée émise par Fortis Luxembourg Finance, vous visez des coupons annuels compris entre 0 et 10% (brut) au travers des performances boursières de 20 entreprises respectueuses de l'homme et de son environnement.



**Durable**

La COUPON NOTE 1 SUSTAINABLE associe son rendement final aux performances de **20 actions durables**, soigneusement sélectionnées, sur base de leur potentiel de croissance, dans l'univers SRI (Socially Responsible Investment) de Fortis Investments.

Cet univers est exclusivement constitué de sociétés

- qui répondent à des critères spécifiques en matière de comportement environnemental, social et de "Corporate Governance" (comme la transparence des rémunérations ou de la prise de décision) ou
- qui offrent des produits et services contribuant à résoudre des problèmes liés à l'environnement ou au développement durable.

Pour toute souscription à la COUPON NOTE 1 SUSTAINABLE entre le 15 octobre et le 13 novembre 2009, **BNP Paribas Fortis répartit 10 euros à parts égales entre 4 partenaires durables:**

- La Croix-Rouge,
- Max Havelaar,
- Plan Belgique,
- Natagora.

Plus d'infos sur [www.fortisbanking.be/investissementdurable](http://www.fortisbanking.be/investissementdurable)

D'une durée de 6 ans (échéance fixée au 20 novembre 2015), la COUPON NOTE 1 SUSTAINABLE est destinée à l'investisseur prudent puisqu'elle

- prévoit le remboursement du capital à 100% de la valeur nominale, à l'échéance;
- distribue un coupon annuel compris entre 0 et 10% (brut).

## Six coupons annuels compris entre 0 et 10% (brut)

Le montant du coupon annuel est associé à la performance d'un panier constitué à parts égales de 20 actions internationales durables.

Chaque année, on calcule l'évolution de chaque action par rapport à son niveau de départ, fixé une fois pour toutes à l'émission. Toute action restée stable ou ayant progressé se voit automatiquement créditée d'une **hausse de 10%**. Une baisse n'est prise en considération **que jusqu'à hauteur de -25%**.

La performance du panier est, quant à elle, égale à la moyenne des 20 pourcentages de hausse et de baisse ainsi déterminés. En cas de performance négative du panier, le coupon annuel est nul. Le coupon annuel maximal étant de 10% (brut), le rendement interne brut variera donc entre un minimum de -0,33% et un maximum de 9,542%.



## Comment souscrire?

Le présent document est rédigé dans le cadre de l'offre publique en Belgique. Les restrictions de vente applicables à la COUPON NOTE 1 SUSTAINABLE sont reprises dans le Prospectus.

## La période de souscription court du 15 octobre à 9h00 au 13 novembre 2009 à 16h00.

Une clôture anticipée est toutefois possible en cas de modification des conditions de marché ou de sursouscription.

Vous pouvez souscrire à ces nouveaux titres via **PC banking ou Phone banking** (au 02 433 40 32), ainsi qu'aux **guichets de toute agence BNP Paribas Fortis**.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le **Service Clients au 02 433 40 32** ou consultez notre site [www.fortisbanking.be/emissions](http://www.fortisbanking.be/emissions) (cliquez ensuite sur "émissions en cours").

# Principales caractéristiques de cette émission



Description

**Emetteur:** Fortis Luxembourg Finance sa, filiale de Fortis Banque sa.

**Garant:** Fortis Banque sa.

**Rating du garant:** A1 (Moody's), AA- (Standard & Poor's), AA- (Fitch).

Un rating est donné à titre purement indicatif et ne constitue pas une obligation d'acheter, de vendre ou de conserver les titres de l'émetteur. Il peut être suspendu, modifié ou retiré à tout moment par l'agence de notation.

## Titres

- Valeur nominale: 1.000 EUR.
- Montant de l'émission: minimum 1 million EUR et maximum 50 millions EUR.
- Code ISIN: XS0454153502 - Série 613.
- Titres non subordonnés, scripturalisés, représentés par un titre collectif et régis par le droit anglais. Pas de livraison matérielle possible.
- Cotation: Bourse de Luxembourg (voir "Risque" ci-dessous, et notamment le risque de liquidité).



Profil d'investisseur

Sur la base des critères établis par BNP Paribas Fortis, ces titres sont destinés à l'investisseur présentant un profil de risque **conservateur à neutre**. Ils peuvent néanmoins convenir pour des portefeuilles diversifiés répondant à un autre profil.

Plus d'informations sur les profils de risque sur [www.fortisbanking.be/epargneretplacer](http://www.fortisbanking.be/epargneretplacer) (cliquez ensuite sur "Etablir votre profil d'investisseur"). Il est recommandé aux investisseurs de vérifier si cet investissement est approprié compte tenu, notamment, de leurs connaissances et de leur expérience en matière financière, de leurs objectifs d'investissement et de leur situation financière. En cas de doute, ils sont invités à consulter un conseiller en placements de BNP Paribas Fortis.



Durée

**Date d'émission et de paiement:** 20 novembre 2009.

**Date d'échéance:** 20 novembre 2015, soit une durée de 6 ans.

**Prix de remboursement:** 100% de la valeur nominale à l'échéance.



Rendement

- Les **coupons annuels** sont variables et non certains. Ils seront **compris entre 0 et 10% (brut)** en fonction de l'évolution d'un panier de 20 actions durables (voir mode de calcul au recto).
- La distribution éventuelle des coupons est prévue le 20 novembre de chaque année.
- Le rendement interne brut variera entre un minimum de -0,33% et un maximum de 9,542%.
- Valeur initiale de chaque action: cours de clôture du 5ème jour ouvrable précédant le 20 novembre 2009.
- Niveaux intermédiaires et final de chaque action: cours de clôture du 5ème jour ouvrable précédant le 20 novembre de chaque année.



Frais

**Prix d'émission:** 102% de la valeur nominale (incluant une commission de 2%, à charge de l'investisseur particulier).

**Service financier:** gratuit auprès de l'agent payeur BNP Paribas Fortis en Belgique.

**Conservation en compte-titres:** gratuite en Compte-titres BNP Paribas Fortis.



Fiscalité

**Régime fiscal applicable aux investisseurs privés en Belgique:** les revenus de titres de créances étrangers encaissés auprès d'un intermédiaire financier établi en Belgique sont soumis à la retenue du précompte mobilier (PM) de 15%. Le prélèvement du PM a un caractère libératoire dans le chef des investisseurs privés. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et est susceptible d'être modifié ultérieurement. Les autres catégories d'investisseurs sont invitées à se renseigner quant au régime fiscal qui leur est applicable.

**Taxe sur opérations de bourse (TOB):** néant sur le marché primaire; 0,07% à la vente et à l'achat sur le marché secondaire (maximum 500 EUR par opération).



Risque

En cas de défaut de l'émetteur et du garant, le détenteur d'une obligation supporte le risque de ne pas retrouver son capital à l'échéance. Par ailleurs, le cours de l'obligation peut fluctuer en fonction de différents facteurs tels que la santé financière de l'émetteur, l'évolution générale des taux d'intérêt, l'évolution des actions sous-jacentes et la volatilité des marchés. Rien ne garantit en outre le développement d'un marché actif permettant la négociation de ces titres. Le marché peut s'avérer limité et peu liquide, et il n'est pas possible de prévoir les cours auxquels ces titres pourront y être négociés. L'investisseur qui voudrait vendre ses titres avant leur remboursement devra donc les vendre au prix du marché. Celui-ci pourra être inférieur ou supérieur à la valeur nominale.

Pour obtenir plus de détails sur les facteurs de risque, nous invitons les investisseurs à lire attentivement le prospectus de base et les Final Terms, et à considérer la décision d'investir dans les titres à la lumière de toutes les informations qui y sont reprises et, plus particulièrement, des informations mentionnées dans la section "Facteurs de risques". Il leur est aussi recommandé de consulter notre "Brochure d'information - Instruments financiers" disponible en agence ou sur le site [www.fortisbanking.be/epargneretplacer](http://www.fortisbanking.be/epargneretplacer) (rubrique "Mifid" dans Infos complémentaires).



Documentation

Le prospectus de base daté du 17 juin 2009, approuvé par la CSSF, et les Final Terms datées du 15 octobre 2009 (ensemble le "Prospectus") sont à disposition aux guichets de toute agence BNP Paribas Fortis, sur simple appel au 02 433 40 32 ou sur le site [www.fortisbanking.be/emissions](http://www.fortisbanking.be/emissions) (cliquez ensuite sur "émissions en cours"). Un résumé en français du prospectus de base est également disponible.

**Ce document est une communication à caractère promotionnel, produit et distribué par Fortis Banque SA. Il ne constitue ni du conseil en investissement ni de la recherche en investissement. Il n'a dès lors pas été élaboré conformément aux dispositions relatives à la promotion de l'indépendance de la recherche en investissements et n'est pas soumis aux règles prohibant l'exécution de transactions avant la diffusion de la recherche en investissements. Bien que Fortis Banque ait pris toutes les mesures raisonnables afin de garantir l'exactitude des informations contenues dans ce document, ni Fortis Banque ni aucune personne qui lui est liée ne pourront être tenues pour responsables des éventuels dommages et coûts directs ou indirects qui résulteraient de l'utilisation de ce document ou d'une décision prise sur la base de ce document, sauf en cas d'informations trompeuses, inexactes ou contradictoires par rapport au Prospectus.**